

L'Art de vivre AU NATUREL

MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE RIVES-DU LOIR-EN-ANJOU

Bonne année



P. 7-8-9
FOCUS :
Les Basses
Vallées
Angevines.



P. 5
Changement de
numérotation,
les prochaines
étapes.




Édito

Ce premier bulletin de l'année 2020 est aussi le dernier pour Daniel et Gilles. C'est pourquoi il me semblait important qu'ils puissent s'adresser une dernière fois en tant que maire délégué à la population qu'ils ont servie ces dernières années.

En cette période préélectorale nous ne pouvons faire un bilan de l'année passée aussi bien dans les réalisations que dans les projets qui sont envisagés. Néanmoins la commune ne pourrait fonctionner sans la bonne volonté, le travail et les compétences de nombreuses

personnes. Alors je souhaite avant tout, remercier chacune d'elles pour leurs investissements.

Pour cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux de santé à vous et vos familles. J'espère que cette année pourra vous apporter de nombreux moments de joie et de satisfaction.

Bonne et heureuse année 2020. 

Eric Godin

Maire de Rives-du-Loir-Anjou




Madame Monsieur, chers concitoyens.

Après vingt-cinq années au service de mes concitoyens, une page va se tourner dans quelques semaines, puisque je ne briguerai pas de nouveau mandat. Entré au conseil municipal de Soucelles en 1995 avec pour principale motivation de trouver, avec d'autres, les moyens de réhabiliter le domaine de l'Hermitage alors en déshérence, je mesure avec satisfaction et une certaine fierté le chemin parcouru aux côtés de Raymond Rousseau – maire de 1995 à 2004 – puis de Pierre Heulin à qui j'ai succédé en 2008. Les réalisations de ces quatre mandats sont nombreuses et je n'ai pas l'intention d'en faire une énumération à la Prévert.

Il semblera néanmoins nécessaire de rappeler le rôle majeur joué par le syndicat de la basse vallée du Loir- structure commune à Villevêque et Soucelles que chacun appelait communément le SIVM – de son rôle fédérateur dans la vie de nos deux territoires, de son mode de gouvernance, piloté de concert par les maires des communes, avec notamment

Bernard Soyer et Jeannick Bodin pour Villevêque et socle constitutif de la création de notre commune nouvelle de Rives-du-Loir-en-Anjou dirigée par Eric Godin depuis janvier 2019.

Quand on achève ses fonctions, la question que chacun est légitimement à même de se poser est celle du service rendu à ses concitoyens... Ai-je fait le maximum ? Mon action a-t-elle rendu service au plus grand nombre ? Je ne suis pas en mesure de répondre... Beaucoup a été fait et beaucoup reste à faire. Des projets sont en gestation, d'autres en cours qui devront être affinés par les futurs élus. Et j'ai confiance dans l'émergence de nouvelles têtes, de nouvelles compétences pour assurer la destinée de Rives-du-Loir-en-Anjou. Je tenais à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée. 

Daniel Clément

Maire délégué de Rives-du-Loir-Anjou



Mesdames , Messieurs.

Comme annoncé aux Villevêquois en décembre 2018, je ne solliciterai pas de nouveau mandat en mars prochain. Quatre mandats dont un de maire me semblent suffisants et impliquent logiquement de laisser la place à d'autres personnes, à d'autres initiatives.

En relisant le programme proposé en 2014 par l'équipe villevêquoise, j'ai la fierté de penser que nous avons bien travaillé à la réalisation de nos projets dans l'esprit d'une saine gestion.

Le métier de maire est de plus en plus compliqué : si les compétences au bénéfice de l'agglomération se sont accrues, les textes sur l'organisation territoriale nous ont perturbés, pendant que les dotations d'État étaient revues à la baisse, et on ne compte plus les sollicitations multiples, invasives et inflationnistes des mails quotidiens à traiter au plus vite...

Les gens s'adressent toujours au maire de proximité quand il y a un problème et il y a toujours plus de complexité dans les tâches qui nous sont proposées.

La décision phare que nous avons prise a été celle de la fusion avec Soucelles et nous ne pouvons que nous réjouir avec mon collègue Daniel Clément d'avoir choisi ensemble, au moment opportun, ce chemin en fin de mandat et d'avoir confirmé le sens de l'histoire initié par la création du Sivm dans les années 70.

Les instants difficiles de ce mandat sont pour grande partie dus au manque de communication en amont de décisions importantes ; j'en prends toute ma part de responsabilité, mais seulement ma part.

Nous avons au moins le plaisir d'avoir conservé sur Villevêque la quasi totalité des élus sauf deux pour raison de santé et convenance personnelle, ce qui n'est pas si fréquent dans les communes alentours. Pour conclure je vous livre les 3 éléments qui me manqueront le plus après le 15 mars :

- les échanges avec la population – il est important pour un maire d'avoir de l'empathie pour ses concitoyens, d'aimer les gens tout simplement,
- le travail quotidien sur le développement du binôme Villevêque Soucelles à inscrire sur le nord-est de l'agglomération,
- et le suivi au plus près des décisions de développement contribuant au rayonnement de notre agglomération Angers Loire Métropole.

Enfin un grand merci aux personnels qui nous ont accompagnés.

Pour le mandat qui vient, je souhaite la meilleure réussite aux futurs élus .

Bonne et heureuse année 2020 à tous. 🌈

Gilles Samson

Maire délégué de Rives-du-Loir-Anjou

Sommaire

||| L'ACTU DE RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU
P.5-7

➤ LE DOSSIER : LES BASSES VALLÉES ANGEVINES
P. 8-9-10

🌈 VIE MUNICIPALE : LES ÉCHOS DU CONSEIL, LE CONSEIL DES SÉNIORS ET LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS
P. 11-12

◆◆ SOCIAL : LE MULTI ACCUEIL ET RAM
P. 13

🌈 VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIONS
P. 16-17-18-19-20

🌈 MIEUX CONNAÎTRE SA COMMUNE
P. 21

🌈 L'AGENDA
P. 22-23

RETOUR EN IMAGES



Journée citoyenne

PREMIÈRE ÉDITION LES HABITANTS ONT RÉPONDU PRÉSENTS. À BIENTÔT POUR LA 2^E ÉDITION.



5

octobre

Bilan de la saison touristique

21 506 VISITEURS ONT PU APPRÉCIER LES CHARMES DES RIVES DU LOIR AU TRAVERS DE NOS BALADES THÉMATIQUES, LE MOULIN, LES EXPOS, LA PLAGE ET NOV'ART.



13

Décembre

Soirée poésie

1^{ÈRE} LECTURE DE LOU RAOUL. RDV EN MARS AVEC LA POÉTESSE (CF. P.22 ET 23)



7

décembre

Challenge communal

LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU CHALLENGE COMMUNAL DE RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU EST REMPORTÉE PAR JEAN-PIERRE PIROTAIS ET ALAIN GUILLOU FACE À RÉMI CHAUVIRÉ ET DANIEL LEFRANC.



Marché de Noël

LES VISITEURS ET LES EXPOSANTS SÉDUITS PAR LE MARCHÉ DE NOËL QUI S'EST DÉROULÉ POUR LA 1^{ÈRE} FOIS À LA SALLE HERVÉ-BAZIN. A L'ANNÉE PROCHAINE, LE 06/12/2020 !

8

décembre



10

janvier

Vœux aux habitants

LES MAIRES, LES ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2020 !



La nouvelle numérotation des habitations **entre en vigueur le 1^{er} avril.**

Depuis plusieurs mois la Commune prépare la mise en place de la nouvelle numérotation des voies : de nouvelles dénominations ont été adoptées par le conseil municipal le 26 juin et le 19 décembre 2019, toutes les personnes concernées ont reçu un courrier d'information début octobre, et une réunion publique d'information s'est tenue le 8 novembre à la salle Hervé-Bazin.

Pour rappel, cette nouvelle numérotation est indispensable pour l'arrivée de la fibre à votre domicile (attendue courant 2020), ainsi que pour une meilleure identification des habitations pour les différents services publics et de secours. Toutes les voies de la commune ont désormais une appellation, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors. Dans une grande majorité de cas, le conseil municipal a utilisé le nom du lieu-dit pour nommer la voie. Pour autant les lieux-dits ne disparaissent pas : ils peuvent continuer à être utilisés dans l'adresse de chacun.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- La commune a fixé au 1^{er} avril 2020 l'entrée en vigueur de cette nouvelle numérotation. Au préalable, chacun est invité à venir retirer la plaque de son numéro de maison en mairie de Soucelles. Deux permanences sont organisées le samedi matin pour les personnes ne pouvant se déplacer en semaine : Samedi 1^{er} février de 10h à 12h et Samedi 29 Février de 10h à 12h.
- Toutes les personnes concernées devront alors faire les démarches de changement d'adresse, en utilisant principalement le portail www.service-public.fr. La commune communique de son côté auprès de différents opérateurs la nouvelle adresse (La Poste, le SIEM, Angers Loire Métropole, les Finances Publiques...). La commune proposera des permanences pour accompagner les personnes dans leurs démarches en ligne à compter du mois d'avril.
- Les panneaux de rue seront installés entre février et avril 2020, pour que chaque voie soit le mieux identifié possible sur le terrain. En parallèle, la commune communique à Google et aux opérateurs de GPS les informations nécessaires pour la mise à jour de leurs données. 🌐

LE NOMBRE D'HABITANTS DE RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU EST :

5 650 dont **2 610** à Soucelles et **3 040** à Villevêque (source : chiffres INSEE 2020).

FRELON ASIATIQUE

Animation «piège à frelons asiatiques» animée par l'association sanitaire apicole départementale le **4 MARS 2020, DE 9H À 12H, salle Parage du Paty**. Emmenez des bouteilles en plastique pour confectionner votre piège.

L'INFO EN +

40 nids de frelons asiatiques étaient recensés en 2018 contre 9 en 2019. La commune prend en charge une partie de l'intervention.

LA MAIRIE DE VILLEVÊQUE EST OUVERTE LES SAMEDIS MATIN SUIVANTS :

- | | |
|--------------|------------|
| • 11 janvier | • 04 avril |
| • 25 janvier | • 16 mai |
| • 08 février | • 30 mai |
| • 07 mars | • 13 juin |
| • 21 mars | • 27 juin |

VENTE DE BOIS

La commune vend sur pied 10 stères de chêne et de châtaignier, en forêt de Soucelles.

A charge, en effet, à l'acheteur de tronçonner les lots sur place. La parcelle est située en bordure de chemin et facile d'accès.

- 15 € le stère.
- S'inscrire en mairie de Villevêque ou de Soucelles.
- L'ONF prend ensuite contact avec les acheteurs déclarés pour déterminer le rendez-vous sur place.

Carrefour
contact



Votre magasin
SOUCELLES

11 rue du Vieux Port



Je fais mes
cours
chez mon
voisin
préfére !

Ouverture
du lundi au samedi
de 8H-20H
et le dimanche matin
de 9H à 13H

SALON DE COIFFURE MIXTE

TRICHOThÉRAPIE COIFFEUR-ÉNERGÉTICIEN

10 place Hamard
VILLEVEQUE

49140 RIVES-DU-LOIR-EN-ANJOU

CANNEL COIFFURE

02.41.27.12.59 RDV en ligne cannelcoiff.fr



Bertrand TALIBARD
Artisan Peintre

Tél. 06 82 39 34 55 - 49140 Soucelles
www.talibard-peinture-soucelles.fr

Siret: 4227048500048 APE: 4334 Z

Peinture
Décoration d'intérieur
Peinture façade

Nouveau à ST SYLVAIN d'ANJOU hypercentre
Pour habiter ou investir !

LES TERRASSES D'EOS
UN VILLAGE AUX PORTES D'ANGERS



Renseignements et vente :
02.41.76.29.89 / 06.60.17.72.71
info@st-sylvain-immo.com

A St Sylvain
IMMOBILIER
Vente - Location - Gestion

14 bis, rue Emmanuel Voisin - 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU / VERRIERES EN ANJOU
Carte professionnelle: CPI 4901 2018 000 026 621 / 417 669 793 RCS Angers / APE 6831Z
Ne pas jeter sur la voie publique

L'embellie
Un temps pour vous...

Coiffure Mixte

lundi 14h - 19h - mardi au vendredi
9h - 19h - samedi 8h - 16h



02 41 32 32 61 - 7 r Vieux Port - 49140 SOUCELLES

Voter aux prochaines élections municipales.

Les prochaines élections municipales se dérouleront le 15 mars 2020 pour le 1^{er} tour et le 22 mars 2020 pour le 2nd tour. Pour pouvoir voter à Rives-du-Loir-en-Anjou, il est obligatoire de s'inscrire sur les listes électorales avant le 7 Février 2020.

L'inscription se fait en ligne, en mairie ou par courrier. Une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille sont indispensables. Vous recevrez votre carte par courrier.

Pour être électeur, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 2nd tour de scrutin (impossibilité de voter au 1^{er} tour),
- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civils et politiques.
- Un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes électorales pour participer aux élections municipales et européennes.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour VOTER les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour VOUS INSCRIRE SUR LES
LISTES ÉLECTORALES:

Sur Internet
www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Elections »

En mairie
en personne ou en mandatant un tiers

Par courrier
en écrivant à votre mairie

Informations
www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie

Voter le jour du scrutin.

Le nom, le numéro et l'adresse du bureau figurent sur votre carte électorale. Pour voter, munissez-vous de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (valides ou périmés depuis moins de 5 ans) et de votre carte électorale. Si vous ne pouvez pas venir voter le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration à l'attention de la personne de votre choix. ☺

La restauration scolaire, au service du goût.

Les restaurants de Villevêque et de Soucelles sensibilisent au quotidien les enfants à la nutrition et au goût et réalisent, avec leurs prestataires, des animations pour leur plus grand plaisir.



Dégustation d'Ossau-Iraty, de Pérail et de Saint-Nectaire fermier avec des confitures au restaurant scolaire de Villevêque.



Repas de Noël au restaurant de Soucelles.

BUREAUX DE VOTE

Ils ne changent pas.
Bureau 1 et 2 à Villevêque,
3 et 4 à Soucelles.
Le bureau centralisateur se situe à Villevêque.
Les résultats sont proclamés dans ce bureau n° 1, au restaurant scolaire de Villevêque.

APPEL AUX SCRUTATEURS

Un scrutateur est une personne dont la mission consiste à veiller au fonctionnement d'un scrutin ainsi qu'au dépouillement des bulletins de vote. La commune ouvre ses listes. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie.

RECENSEMENT CITOYEN

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement citoyen obligatoire. Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser. Le recensement est obligatoire pour passer les examens. Les inscriptions peuvent se faire en mairie ou par internet : service-public.fr



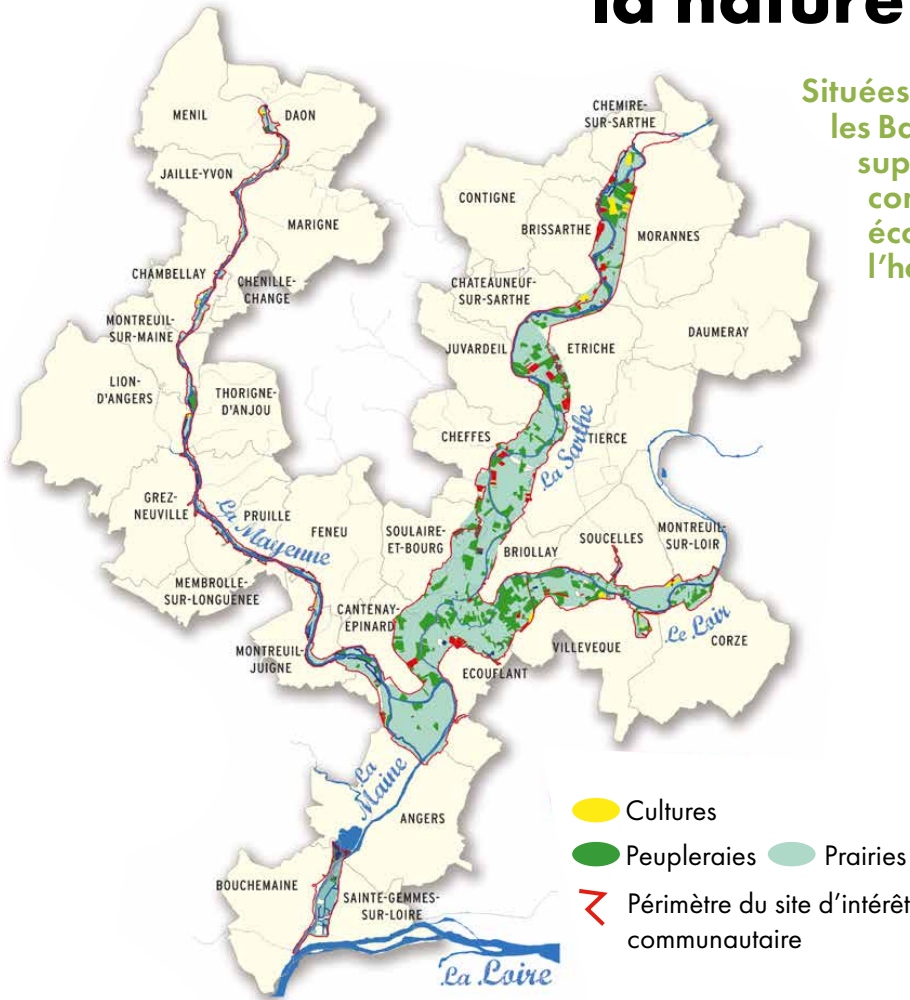
© Romain Saudubois

Basses Vallées Angevines, la nature et les hommes.

Situées principalement au nord d'Angers, les Basses Vallées Angevines couvrent une superficie de 9200 ha majoritairement composée de prairies inondables. Cet écosystème prairial a été façonné par l'homme durant des siècles.

Zone inondable en danger

Les zones inondables ont considérablement régressé sous l'effet de travaux d'assèchement, de mise en culture et de boisements artificiels. Pour y remédier ces zones sont inventoriées Zone National d'Intérêt Faunistique ou Floristique. Les Basses Vallées Angevines ont intégré depuis novembre 2004 le réseau Natura 2000 se plaçant ainsi au même niveau que les hauts plateaux du Vercors, la baie du Mont-Saint-Michel et la Camargue. Depuis 15 années les agriculteurs, les pêcheurs, les associations environnementales et les pouvoirs publics maintiennent une vigilance et une collaboration constante pour préserver la qualité de cet écosystème exceptionnel.



L'INFO EN +

Une série de trois vidéos pour mieux comprendre la dynamique des cours d'eau et les phénomènes d'inondation sur le bassin du Loir.

Bien que les crues fassent partie du fonctionnement naturel de nos cours d'eau, elles n'en restent pas moins traumatisantes pour les personnes qui doivent en subir les conséquences. Le bassin versant du Loir a été frappé

par d'importantes inondations au cours du dernier siècle, dont certaines (1983, 1995, juin 2016 et 2018) ont fortement marqué les esprits.

sage-loir.fr/?p=2712



L'activité agricole garante du maintien de l'écosystème.

Suite à une prise de conscience collective par les agriculteurs mais aussi par de nombreux autres acteurs de l'intérêt écologique de ces territoires, les éleveurs d'une partie des vallées de la Mayenne, de la Sarthe, du Loir et de la Loire se sont mobilisés autour d'un projet garantissant le maintien de l'écosystème.

Les agriculteurs se sont donc engagés pour des pratiques respectueuses de l'environnement (fauches tardives et à vitesse modérée) permettant de maintenir un milieu prairial d'une exceptionnelle richesse.

Une biodiversité remarquable.

Les prairies inondables hébergent de nombreuses espèces végétales et animales caractéristiques de la région. Toute l'année des milliers d'oiseaux y font escale : oies cendrées, canards pilets, barges à queue noire et le célèbre râle des genêts. C'est un lieu d'hivernage pour les canards venus du nord ; au printemps, c'est une zone de reposoir pour les oiseaux migrateurs. Côté flore, parmi les 310 espèces recensées, la fritillaire pintade joue les stars au printemps, aux côtés de la cardamine des prés sous les arbres-têtards.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des éleveurs des Basses Vallées Angevines commercialisent depuis 2001 leur viande sous la marque «Le Bœuf des Vallées Angevines par L'éleveur et l'Oiseau». Une démarche révolutionnaire à l'époque liant protection de l'environnement et production de viande bovine.



leleveuretloiseau.wixsite.com



Haut lieu de reproduction

C'est ici que l'on trouve la plus grande population de râle des genêts en France. Elle est au cœur d'un programme de protection initié par la Ligue de Protection des Oiseaux, en lien avec les agriculteurs. Les Basses Vallées Angevines abritaient jusqu'à environ 300 couples de râles, soit 40 % de la population nationale.

Zone de ponte

Les prairies deviennent, lors des submersions hivernales, de vastes frayères (zone de ponte) pour le brochet. Les rivières des Basses Vallées Angevines constituent aussi des axes migratoires majeur pour l'aloise feinte, la grande alose, la lamproie marine et l'anguille.



LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

Rando des Goganes, le 5 avril à 9h, départ du moulin de Villevêque. 3 €

Nature en fête

- Projection du documentaire «Au cœur des Basses Vallées Angevines» le 2 avril à 20h30, salle Hervé Bazin à Soucelles.
- Exposition de photographies de Christophe Bourgeteau, du 18 avril au 10 mai à L'engrenage. Vernissage en présence du photographe le 17 avril à 18h.

UN PROGRAMME D'ACTIONS CONTRE LES INONDATIONS

Le syndicat mixte de la basse vallée et de la Romme (SMBVAR) a lancé en 2019 le « PAPI » (programme d'actions et de prévention des inondations). Au total, 34 communes sont concernées. 73 actions ont été répertoriées, pour un coût global de 1.94 millions d'euros.

A Rives-du-Loir-en-Anjou, 3 actions seront mises en place à compter de 2020 :

- la rédaction d'un plan communal de sauvegarde,
- l'élaboration et la diffusion du DICRIM (document d'information communale sur les risques majeurs),
- la pose de repères de crue, afin de matérialiser les plus hautes eaux connues.



© Romain Saudubois

Documentaire «Au cœur des Basses Vallées Angevines, entre hommes et nature».

Le 18 novembre à Terra Botanica, se tenait l'avant première du documentaire "Au cœur des Basses Vallées Angevines, entre hommes et nature", réalisé par Alejandro Gamero et José Saudubois, devant une salle comble.

Après 2 ans de tournage, à travers une narration subtile et une photographie poétique, le film montre avec brio comment les hommes ont trouvé des consensus pour essayer d'impacter le moins possible ce milieu sensible. Colette Saudubois, la productrice et les réalisateurs sont allés à la rencontre d'une vingtaine d'acteurs du territoire comme la Ligue de Protection des Oiseaux, des agriculteurs, des pêcheurs, des chasseurs et les collectivités. Colette Saudubois témoigne : "L'enjeu du film était d'abord de comprendre les implications des uns et des autres. Bien évidemment, tous vivent ensemble sur ce territoire avec des intérêts différents. Ce qui est exceptionnel,

c'est la qualité des échanges malgré la complexité des enjeux. Nous sommes contents d'avoir réussi à gagner la confiance de chacun. Après la sortie du film, les retours sont très positifs. Personne ne s'est senti stigmatisé». ☺

"ON EST FIER AVEC CE FILM DE SENSIBILISER LES GENS ET DE RELANCER UNE DYNAMIQUE SUR LE DEVENIR POUR LES HOMMES ET LA NATURE DANS LES BASSES VALLÉES ANGEVINES, CAR COMPRENDRE C'EST DÉJÀ AIMER."

À NOTER

Projection du film le 2 avril 2020 à 20h30, salle Hervé Bazin à Soucelles dans le cadre de Nature en fête, en présence de la productrice et d'un réalisateur.

INONDATIONS DE 95



Le pont coupé entre Soucelles et Villevêque



L'intervention de l'armée



Le Loir est monté au 1^{er} étage du moulin de Villevêque

Un territoire marqué par les crues

Les BVA constituent un large champ d'expansion des crues naturelles. Cette zone, dont la topographie est relativement plate, se comporte comme une bassine et peut stocker des volumes d'eau très importants (370 millions de m³).

Des inondations particulières

"Les crues de l'amont" causées par des précipitations importantes et un phénomène de stockage par la zone d'expansion de crue que représente les basses vallées.

"Les crues de l'aval" produites soit par les crues de la Loire qui bloque l'écoulement de la Maine et qui crée un surstockage, soit par une concomitance des crues de la Loire et de la Maine (comme ce fut le cas en janvier 1995). ☺



Les échos du conseil.

Le Conseil municipal s'est réuni les 24 octobre, 28 novembre et 19 décembre derniers, avec notamment au programme :

- L'approbation de l'ensemble des tarifs des services communaux pour l'année 2020 (locations de salles, cimetière...) – à consulter sur rivesduloirenanjou.fr.
- La conclusion de convention avec des particuliers pour la location de terrains communaux.
- Le vote d'une convention avec l'association Loir Jeunesse définissant le partenariat avec la commune 2020-2022 (centre de loisirs, séjours d'été...).
- La validation de l'installation d'un distributeur à pain devant la boulangerie de Soucelles.
- L'avis du conseil municipal dans le cadre de l'enquête publique pour une installation classée par la société PRD, zone de l'Océane à Verrières-en-Anjou.

A SAVOIR

Les comptes rendus du conseil municipal sont en ligne sur rivesduloirenanjou.fr.
Les prochaines séances du conseil se dérouleront le 23 janvier à 20h et le 13 février 2020 à 19h (Maison des Associations à Soucelles).

Du côté de l'Agglo

Riche d'une histoire ancienne avec l'électronique, le territoire angevin cultive son expertise en matière de nouvelles technologies. Le territoire intelligent a pris son élan le 12 novembre dernier. 120 millions d'euros seront investis par Angers Loire Métropole. **Du 17 au 28 février prochain une exposition** présente le projet «territoire intelligent» en mairies de Villevêque et Soucelles.

+ D'INFOS



angersloiremetropole.fr



CONTACT

En ligne : 1013.orange.fr
ou bien orange.fr (rubrique assistance).

Par téléphone : 39 00.
Dans ces deux cas relevez le numéro mentionné sur l'étiquette bleue apposée sur le poteau pour faciliter la localisation de l'incident.

RESTEZ BRANCHÉS, ÉLAGUEZ

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'élagage de vos plantations en bordure de lignes téléphoniques. Cet élagage est à votre charge pleine et entière, et doit être réalisé à titre préventif.

En cas de dommages causés aux câbles :

- 1) Vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- 2) Vous êtes également passible d'une amende de 1500 € par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.

Les conséquences d'une coupure peuvent s'avérer graves :

- des personnes dépendantes sont isolées ;
- des liaisons internet, des télétransmissions sont coupées ;
- des alarmes deviennent inactives avec toutes les conséquences qui en découlent...




Repas des Voisins et Marché de Noël aux Couleurs du Temps.

Le 29 novembre les habitants de Rives-du-Loir-en-Anjou de 80 ans et plus et les résidents de l'Ehpad « Les couleurs du temps » se sont réunis pour l'habituel déjeuner mensuel (organisé chaque dernier vendredi du mois). C'est un moment très apprécié de tous, favorisant le lien social entre les habitants et les résidents de l'Ehpad.


A cette occasion, une douzaine de bénévoles du Conseil des Seniors s'implique tant à la préparation de la salle qu'au

service du déjeuner. Ils assurent également le covoiturage des personnes ne conduisant plus en allant les chercher à leur domicile. Le Marché de Noël, riche et varié, organisé par l'AMI, apportait un air de fête et donnait envie d'y faire de multiples emplettes à mettre sous le sapin.

Tous se retrouveront vendredi 31 janvier 2020 pour fêter la nouvelle année. 

Conseil municipal d'enfants : Noël solidaire

La soirée gourmande du 22 novembre 2019, mise en place par la commission animation du conseil municipal des enfants, a permis de collecter 150 € avec lesquels les enfants ont acheté des jeux qu'ils ont offerts au secours populaire.

Cette soirée découle de plusieurs projets d'enfants soutenus par les élus et le service enfance-jeunesse, à savoir : atelier pâte fimo, concours de gâteaux, atelier jeux vidéo, escape game, concours de dessins et action contre la pauvreté. Un grand merci aux parents et enfants qui ont confectionné des gâteaux et des tartes permettant de récolter des fonds. 



Adrien (sur la gauche) distribue les jouets le 18 décembre 2019 à l'antenne de Seiches-sur-Loir du Secours populaire. Les jouets sont ensuite vendus à un prix mini à des enfants qui reçoivent peu de cadeaux à Noël.



Multi accueil et Relais d'assistantes maternelles le Nid du Loir.

La maison de l'enfance fait partie intégrante du Village des Générations de Villeveque qui rassemble sur un même site : une résidence pour personnes âgées, un ESAT (établissement ou service d'aide par le travail) et la maison de l'enfance. Au gré des rencontres dans le village, les enfants sont amenés à partager des moments de vie quotidienne avec des résidents (activités, fêtes, goûters...).

Le multi-accueil « le Nid du Loir » est un lieu qui permet à chacun de grandir en apprenant à vivre avec les autres tout en respectant son individualité.

C'est un lieu d'éveil, d'échanges, de rencontres, de jeux libres ou organisés en fonction des intérêts et envies de l'enfant : comptines, jeux de motricité, peinture ...

L'ACCUEIL OCCASIONNEL : il s'adresse aux enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans. Cet accueil permet aux parents de se libérer quelques heures, une 1/2 journée ou une journée pour un rendez-vous, une activité ou tout simplement pour prendre du temps pour soi. L'enfant peut être accueilli le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30.

L'ACCUEIL REGULIER : il s'adresse aux enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans à temps plein ou à temps partiel, en fonction du besoin de chaque famille et du contrat avec la structure. L'enfant peut être accueilli du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

CONTACT

Contact : Arnaud MILLET

02.41.32.97.97

accueil-villeveque@mfam-enfancefamille.fr

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Lieu d'information en direction des parents et des professionnels de l'accueil individuel en matière de petite enfance :

- Information sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire.
- Information aux futurs professionnels et professionnels de l'accueil individuel quant aux conditions d'accès à ces métiers et modalités d'exercice de leur profession.
- Information générale en matière de droit du travail et orientation vers les interlocuteurs privilégiés.

Lieu de rencontres et d'échanges :

- Lieu de professionnalisation des assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile.
- Lieu d'échanges lors de matinées rencontres.

CONTACT

Contact : Nathalie CHEMINEAU SIMON

02.41.32.37.40

ram-villeveque@mfam-enfancefamille.fr

Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) «A petits pas...»

Il est ouvert aux enfants âgés de moins de 4 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges.

Cet accueil est gratuit et basé sur le volontariat et le respect de l'anonymat. Participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ce lieu.

A SAVOIR

Le lundi de 9h à 11h45 à Villeveque (Fermé pendant les vacances scolaires).

ACHAT/VENTE

Vous avez un projet immobilier?



Vincent HANOUT-LEVINDRE
Votre conseiller immobilier
Rives-Du-Loir-en Anjou
06 16 41 33 83

ESTIMATION
OFFERTE

@ élite
.Immo

Le 1^{er} Réseau de conseillers immobiliers "Élite" et associés

Retrouvez-nous sur www.axelite.fr

TRANSACTIONS · Ancien · Neuf · Prestige · commerce

14 Avenue de l'Europe 77144 Montévrain (Marne-la-Vallée) vincent.hanout@axelite.fr - www.axelite.fr
AXELITE IMMO Siret : 849 222 575 000 11 NAF : 6831Z - carte professionnelle n° CPI 7701 2019 000 040 163 CCI de Seine et Marne - SAS au capital de 20001 - N° TVA Intracommunautaire: FR 82849222575 - Garantie: 110 000 €
sans manquement de fonds RCP : 127112485-000 122 MMA IARD - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 - Établissement bancaire : Société Générale Champs Elysées      sas axelite immo

NOUVEAU À SOUCELLES

OUVERTURE DE L'AGENCE IMMOBILIÈRE



OFFICE TRANSACT

9 rue du vieux port à côté de carrefour
n'hésitez pas à me contacter pour tous vos projets immobiliers

02 41 44 67 94 - Franck RETIF

officetransact.fr



La cavité apparue rue du Général de Gaulle a été sécurisée.

Du 25 octobre au 11 décembre, la rue du Général de Gaulle a été interdite à la circulation, en raison d'une cavité apparue subitement sur la chaussée. Le sous-sol du centre-bourg de Villevêque est en effet parcouru de nombreuses cavités, comme indiqué dans les documents d'urbanisme de la commune.

En coordination avec les services du Département, la Commune est intervenue pour sécuriser le site au plus vite. Début décembre, une entreprise de travaux publics a pu venir combler l'excavation, puis refaire la voirie afin de permettre la remise en circulation. Courant 2020, des études complémentaires seront conduites par le Département afin d'éviter que de nouveaux incidents se reproduisent à l'avenir dans ce secteur. Il est rappelé que la rue du Général de

Gaulle est formellement interdite à tout véhicule de plus de 3.5 tonnes. Pour rappel, la commune de Rives-du-Loir-en-Anjou, tant sur Villevêque que sur Soucelles, est dotée d'un Atlas des Cavités. La cavité apparue cet automne, non recensée jusqu'alors, sera ajoutée à cet atlas. La Commune invite tous les habitants à signaler en mairie tous mouvements du sous-sol qui peuvent se produire sur leur propriété. ☺

ACTES D'URBANISME : CAP SUR LA DÉMATÉRIALISATION

La loi de 2013 de simplification des relations entre l'administration et le citoyen prévoit la saisie dématérialisée des autorisations d'urbanisme au plus tard le 1^{er} janvier 2022.

La commune de Rives-du-Loir-en-Anjou anticipe cette échéance :

- A compter du 1^{er} mars 2020, les déclarations d'intention d'aliéner (cerfa n°13410) et les certificats d'urbanisme de simple information (cerfa n°10072) pourront être réalisés de façon dématérialisée.
- A compter du 1^{er} janvier 2021 seront concernées toutes les autres procédures (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir...).

CONTACT

Vous pouvez contacter le service urbanisme qui vous indiquera la marche à suivre : [Mairie de Soucelles urbanisme@rivesduloirenanjou.fr](mailto:urbanisme@rivesduloirenanjou.fr)

A SAVOIR



L'Atlas des Cavités est consultable à cette adresse : www.maine-et-loire.gouv.fr/atlas-des-cavites-souterraines-r862.html

Les écoles de Rives-du-Loir-en-Anjou vous so

École Émile Joulain

Un bon début d'année pour les élèves du Groupe scolaire Émile Joulain.

Les élèves de GS, CP, CE1 ont bénéficié d'une initiation judo grâce à un partenariat mis en place avec l'association Judo Jujitsu de la commune. Ils ont tous enfilé leur judogi et ont pu profiter de l'expérience de l'enseignant diplômé Driss Aboudaifane. Une très belle expérience qui a permis de travailler autour de cette activité ensuite dans les classes.

La galerie sonore a déménagé à l'école et les élèves de maternelle ont pu essayer de nombreux instruments.

Les élèves de CE1-CE2 ont profité d'un projet «classe cirque» pendant une semaine à l'école des arts du cirque à Saint Barthélémy d'Anjou. Les parents des élèves de la classe ont pu assister à une représentation de leurs enfants et ont pu être étonnés de découvrir leurs nouveaux talents !

Les élèves de GS ont profité d'une belle matinée de novembre pour aller ramasser les dernières pommes dans le verger de M Léonard à Soucelles...pour préparer ensuite une compote...un vrai régal ! ☺



CONTACT

Cécile Fleury
02 41 21 10 09
ce.0490644j@ac-nantes.fr

École Les Goganes

L'école Les Goganes commence cette nouvelle année avec sa chorale qui aura lieu le vendredi 17 janvier. Tous les élèves auront le plaisir de chanter devant leurs familles.

Durant ce deuxième trimestre, les classes de CM1-CM2 poursuivront le partenariat avec le théâtre le Quai. Une rencontre avec un metteur en scène est prévue en janvier.

Fin mars, une manifestation poétique viendra clore le projet de la résidence poétique. Participation au Prix Littéraire de la Citoyenneté. Les classes de cycle 2 vont poursuivre leur projet école et cinéma et les classes de maternelle vont retourner à la ferme pédagogique pour passer le permis tracteur, découvrir l'élevage laitier et rencontrer les bébés animaux.

Dans le cadre de la préparation de la rentrée 2020, merci de prendre contact avec la directrice pour inscrire votre enfant né en 2017 en classe de Petite Section.

Les enseignants de l'école Les Goganes vous souhaitent une belle et heureuse année 2020 ! ☺



CONTACT

Emilie Moreau
02 41 25 16 17
ce.0491950d@ac-nantes.fr

vous souhaitent une belle et heureuse année 2020 !

École Julie Bodinier

En ce début d'année 2020, les élèves de CM de l'école catholique Julie Bodinier, Soucelles, Rives-du-loir-en-Anjou auront la joie de partir en classe de neige en Savoie du 19 au 24 janvier 2020. Pour la plupart, ils découvriront la montagne enneigée pour la première fois.

L'école fait aussi le projet de se faire labelliser en E3D, c'est-à-dire qu'elle souhaite s'investir dans une sensibilisation des élèves au développement durable. Un conseil d'établissement en réseau sera d'ailleurs vécu le lundi 13 janvier pour travailler sur ce projet.

Le 8 février se tiendra notre soirée cabaret à la salle Hervé Bazin, conjointement au projet d'école, le thème de cette soirée sera : « Comme un poisson dans l'eau ». N'hésitez pas à y venir nombreux !

Le samedi 28 mars, ce seront les portes ouvertes de l'école ainsi que notre marché de printemps. Tout le monde est invité donc passez faire un tour pour découvrir notre établissement. ☺

SOIREE CABARET

COMME UN POISSON DANS L'EAU...

08 février 2020



DINER SPECTACLE
Ecole Julie Bodinier

19h30 Salle Hervé Bazin à SOUCELLES
Entrée 25 € Réservations : Estelle 06 08 67 32 79 / missclavier@orange.fr

CONTACT

Valérie Lecaplain
02 41 69 51 40
soucelles.juliebodinier@ec49.fr

École du Sacré Cœur

Le vendredi 6 décembre, nous avons accueilli Monsieur Victor Boudjio qui est venu nous parler de son pays le Cameroun. Monsieur Boudjio nous a proposé un diaporama (photos de son village, de différents paysages, de l'école ainsi que des animaux de son pays). Les élèves ont posé des questions préparées en amont en classe. Nous avons écouté un conte et nous avons regardé des vidéos de danses africaines. Cet échange qui s'est déroulé en deux temps (maternelles/CP puis CE/CM) a été précieux et très enrichissant pour les enfants et l'équipe pédagogique. Pour cette période du Temps de l'Avent, nous avons mis en place plusieurs rencontres dans notre grande salle où nous offrons aux élèves un conte « La nuit où j'ai rencontré la tendresse de Dieu ».

Au mois de décembre, les élèves de CM2 de la classe des CM1/CM2 ont accompagné les PS/MS/GS/CP dans un rallye continent sur l'Afrique (activités et jeux). Les élèves de CM1 de la classe CE2/CM1 ont participé à l'atelier cuisine de la classe des GS/CP.

Les enfants de l'école, les familles, les bureaux et l'équipe pédagogique vous souhaitent à tous une belle et heureuse année 2020. ☺



CONTACT

Claude Bachelot
02 41 32 33 79
ecole.sacre.coeur.villeveque@wanadoo.fr

AGENDA

- Soirée loto de l'école : le 22 février 2020
- Soirées cabaret de l'école : les samedis 14 et 21 mars 2020
- Kermesse : le samedi 27 juin 2020



VIE ASSOCIATIVE

Club photo – vidéo du Loir

Le Club Photo-Vidéo du Loir oriente la nouvelle saison 2019/2020 vers un changement. Camille BOURCIER, président pendant les 8 dernières années, passe le relais à Catherine HERGUÉ. Membre du club depuis quelques années, Catherine, élue par le bureau, a accepté cette responsabilité. Installée depuis une quarantaine d'années à Villevêque, elle sera à même d'assurer cette tâche et saura relever le défi. L'année à venir va commercer par un nouvel aspect du travail sur la photo : A partir de nos photos prises, et éventuellement retravaillées, comment les présenter ? Comment les mettre en valeur vers l'extérieur ? Nous essayerons de donner quelques pistes dans le prochain magazine.

« LA PHOTOGRAPHIE EST UN ARRÊT SUR IMAGE QUI NOUS PERMET DE CRÉER NOTRE PROPRE UNIVERS, NOTRE PROPRE HISTOIRE ET NOS PROPRES RÊVES. QUELQUE SOIT LA PHOTO, UNE HISTOIRE SE RACONTE, UNE ÉMOTION SE VIT, UN LIEN SE CRÉE... ».

Sonny Hopin
(artiste photographe)



AGENDA

Jeudi 5 mars à 20h30

«soirée technique ouverte au public» pour apprendre à utiliser les réglages de son appareil photo numérique, salle J. Libeau à Soucelles.

CONTACT

photovideoduloir@gmail.com
www.photovideoduloir.fr

Amusil

Une Assemblée Générale pas comme les autres !

Amusil a convié les groupes de musique adolescents et adultes à venir jouer lors de son Assemblée générale.

En dehors de son côté festif et convivial, la présence des groupes a parfaitement illustré la démarche pédagogique portée par l'école de musique et a permis de présenter les projets de la saison, notamment celui qui rassemblera en avril, les groupes d'Amusil autour des 2 chorales sur le thème de « Battle rock/classique, croisements et influences des styles ».

Un nouveau bureau s'est constitué afin de pallier au départ de quelques membres à l'origine du projet Amusil.

Il n'est jamais trop tôt pour « faire du bruit » !

Les ateliers parent/enfant 2/4 ans offrent depuis l'année dernière la possibilité aux familles de vivre un moment musical partagé. Les différents jeux mélodiques, rythmiques, sur les nuances et les timbres et les expérimentations sonores proposés par l'intervenant, s'inscrivent dans une relation duo parent/enfant et plus largement de l'enfant vers le groupe. L'implication des parents est un élément moteur de l'atelier qui permet à l'enfant de se sentir en confiance pour partir en exploration sonore.

Les ateliers sont de 45 minutes et fonctionnent par cycles ponctuels, renouvelables, au gré de chacun, au cours de l'année.

Dates à venir : 15/02. 07/03. 21/03. 28/03.



+ D'INFOS

AMUSIL est une association portée par un CA comptant 24 membres au minimum, soit 6 par secteur : Durtal, Rives du Loir en Anjou, Seiches sur le loir et Tiercé. Comme dans toute association, il est important et même inéluctable de renouveler les membres. Tout parent d'élève souhaitant réfléchir au fonctionnement de l'école de musique, son évolution, est invité à prendre contact avec le bureau :

CONTACT

Sophie Fauveau
amusil.ecoledemusique@gmail.com



Les amis du temps libre : génération mouvement de Soucelles

Du 4 au 6 octobre dernier 26 membres de l'association « Les Amis du Temps Libre » ont participé à un week-end dans le bordelais.

Au programme, visites de monuments, balades dans le bassin d'Arcachon avec ses dunes frangées de pins et ses dégustations d'huîtres. Les membres ont pu apprécier la découverte de l'île aux oiseaux en longeant les célèbres Cabanes Tchanquées le temps d'une croisière. Arrêt à la dune du Pilat avec au sommet une vue grandiose à 360°. Certains parmi nous y grimpaient pour la première fois malgré leur âge ! Le dernier jour, départ pour Saint-Emilion, ville inscrite à l'UNESCO, pour une visite guidée de la cité médiévale en empruntant ses voies pittoresques.

AGENDA

- Spectacle musical le 30 janvier à Mûrs Erigné.
- Projection film voyage M. Loiseau le 6 février, Salle Joseph-Libeu.
- Concours de belote le 11 mars, salle des Loisirs.

CONTACT

Odette Jacob
02 41 69 37 62
Jacob.odette@orange.fr

Club de l'amitié-Villevêque

Notre équipe de bénévoles est très motivée pour vous faire partager toutes nos activités, qu'elles soient hebdomadaires (les marches du mardi, le rotin et la belote le mercredi, le tarot le jeudi), ou que ce soient les sorties d'une journée ou les séjours. Tous sont bien appréciés. Depuis la rentrée de septembre il y a eu le pique-nique, le concours de belote, le voyage en côte d'Opale, la journée festive, Noël avant Noël, la bûche, pas de quoi s'ennuyer. L'assemblée générale s'est tenue le 9 Janvier dernier. Nous attendons de découvrir le carnaval de Nice fin février. Si vous avez envie de passer de bons moments de convivialité, venez nous rejoindre.



CONTACT

clubamitievilleveque@gmail.com

La Roche Ambul'

L'association La Roche Ambul' fête cette année ses deux années d'existence !

Beaucoup de chemin a été parcouru depuis sa naissance et nous tenons à remercier ici l'ensemble de nos adhérents, amis et partenaires. Les formules « Apéro-concert » nous ont permis de constater avec joie, une forte affluence d'un public intergénérationnel ! La fin de l'année et ses jours plus froids, ont également vu les habitants de la Roche-Foulques se retrouver autour du désormais traditionnel vin chaud organisé cette fois sur le terrain communal. Ce moment fut à nouveau très apprécié. Ce début de nouvelle année est l'occasion pour l'association de vous souhaiter ses meilleurs vœux et de vous inviter chaleureusement aux différents événements organisés en 2020.



AGENDA

- Dimanche 26 avril : Les Journées de la Roche, 1ère édition.
- Dimanche 14 juin : « Arts et Jardins »
- Samedi 19 septembre : Apéro-concert.

CONTACT

larocheambul@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

Judo Jujitsu du Loir

155 adhérents sont réunis autour de la pratique du judo et du taïso encadrés par Driss Abdoulafaine.

Cette année encore des cours sur le dojo de Soucelles et du Plessis-Grammoire sont répartis sur le lundi, le mercredi, le jeudi et le vendredi. Cela permet à nos adhérents de bénéficier de deux cours hebdomadaires supplémentaires.

Des nouveautés, le club a ouvert un cours de Taïso, le lundi soir au dojo du Plessis-Grammoire et organisé un partenariat avec le groupe scolaire Emile Joulain afin de permettre aux enfants des classes de GS, CP et CE1 d'avoir une intervention de judo par semaine avec Driss. C'est avec un grand plaisir que les enfants ont enfilé un judogi et se sont initiés à cet art japonais.

Le premier gekko a eu lieu le samedi 7 décembre où nos petits judokas ont jumpé à trampoline park .

Venez nombreux encourager nos judokas sur les tatamis !



AGENDA

- 5 avril 2020, Interclub au Plessis-Grammoire.

CONTACT

Philippe Lucas
judojujitsuduloir@gmail.com

APE Émile Joulain

AGENDA

- 21 mars 2020, Boum de l'APE.
- 8 mai 2020, vente de plants.
- 16 mai 2020, participation au festival du jeu.
- 27 juin 2020, vente de compotes à boire et fête de l'école

CONTACT

Infos et réservation au 06 70 63 03 02
ape.emilejoulain@gmail.com

APEL Sacré Cœur

L' APEL de l'école du Sacré-Coeur vous propose son 33^{ème} cabaret.

«Entrez dans la Légende» dîner-spectacle à la salle Hervé Bazin de Soucelles, les 14 et 21 mars 2020.

Au programme: sketches, danses et chants.

Prix des places 25€.

CONTACT

Infos réservations : inscriptioncabaret@gmail.com ou au 06.31.88.02.30

Soucelles en fêtes

AGENDA

- Dimanche 5 avril, chasse aux œufs.
- Samedi 13 juin 2020, tablée au cœur du village de Soucelles.

CONTACT

aubrun-s@club-internet.fr



Germinance, remettre la vie et l'humain au centre.


Germinance est une société de vente et de production de semences bio pour les professionnels et amateurs. A l'ère du web 2.0, il n'y a pas de magasin, tout se passe en ligne et par correspondance.

Créée en 1993 dans le Bugeois, l'entreprise est depuis en complète expansion. Elle déménage en mai 2018 à Soucelles pour agrandir ses locaux et s'installe, ironie du sort, à l'emplacement d'une unité d'expérimentation de produits pesticides.

Cette situation résonne totalement avec la philosophie portée par l'équipe de Germinance : remettre la vie et l'humain au centre.

Un an après, les oiseaux, insectes et petits animaux sont revenus sur les parcelles entretenues en biodynamie.

L'entreprise compte huit salariés permanents dont trois ont été créés depuis l'emménagement. En saison, l'équipe est de 13 personnes. Les récoltes des producteurs, une cinquantaine en France, sont reçues à partir de septembre. Ensuite, vient le temps du triage. Des tests de germination des graines sont effectués. Le conditionnement sera la dernière étape. De janvier à mars, c'est le gros de la saison. Trois quarts du chiffre d'affaires est réalisé. En un an, près de **200 000 sachets** et **15 000 commandes** seront expédiés.

650 variétés de semences sont sélectionnées sur les critères de rusticité et de goût. Les trois quarts sont des graines potagères. Les autres sont des fleurs, des aromatiques et des engrais verts. 



www.germinance.com


Hommage à Joseph Libeau

Joseph Libeau, maire honoraire, nous a quitté en décembre dernier. Il a passé 30 ans au service des Soucellois dont 22 ans en tant que maire, 6 ans comme 1^{er} adjoint et 2 ans comme conseiller.

Lorsqu'il a été élu maire en 1965 la commune comptait 672 habitants. Quand il a quitté ces fonctions en 1989 la population avait plus que doublé puisqu'en 1990 la population était de 1742 habitants. De grands travaux ont été réalisés durant cette époque par lui et son équipe pour accompagner cette nouvelle population, tout en gardant l'esprit de notre village. Voici quelques dates clés :

- 1965 création du terrain de foot et ses vestiaires inaugurés en 1971.
- 1966 création du premier bulletin municipal, participation à la création du collège de Seiches à travers le SIVU.

- 1968 début de la mise en place de l'assainissement qui pris fin en 1981.
- 1970 création du lotissement des Hauts de Bruyères.
- 1972 création du SIVM avec la commune de Villevêque qui restaura l'acte fondateur de la commune nouvelle.
- 1976 création du restaurant scolaire, création du lotissement des sables.
- 1981 création du groupe scolaire Émile Joulain.
- 1984 il accueille le président de la république François Mitterrand dans notre commune.

Il aura ainsi marqué de son empreinte notre collectivité. 



AGENDA

JANVIER



Lecture, performance 24 janvier à 20h

Intervention de l'auteure Marie de Quatrebarbes. RDV à 20h, salle Julien Bosc, presbytère de Villevêque.

FÉVRIER



Vote du budget 13 février à 19h

Maison des Associations à Soucelles. Séance ouverte au public.



Elsa Tomkowiak - OUT/ Michel Eugène, 2019

Atelier parents-enfants avec l'artiste Elsa Tomkowiak 15 février - horaire à confirmer

L'artiste française est en résidence de création dans le cadre de «Prenez l'art ! Saison d'art contemporain en Anjou» organisé par le Département. Venez découvrir son univers. Rens. 06 76 29 73 66

MARS



Atelier «pièges à frelons asiatiques» 4 mars à de 9h à 12h

RDV salle Parage du Paty à Villevêque (en face de la bibliothèque). Atelier animé par l'association sanitaire apicole départementale. Venir avec ses bouteilles en plastique. Entrée libre.



Printemps des poètes du 7 au 29 mars

Exposition à L'engrenage, moulin de Villevêque des **10 ans de la résidence poésie des bibliothèques du Loir**. Entrée libre les week-ends et sur réservation en semaine au 06 76 29 73 66.

19 mars, salle Julien Bosc, soirée spéciale Printemps des poètes proposée par la MIEL.

DIMANCHE 15 MARS 2020 LA 11^{ÈME} VILLEVÊQUOISE RANDONNÉES

RANDONNÉES VTT

Circuits de 30 et 55 km, ravitaillement sur le parcours.
Tarif : 4 € / Départ 8h de la salle des vignes d'Oule
Casse-croûte et pot de l'amitié à l'arrivée
Renseignements et inscriptions : 06 51 82 17 22

RANDONNÉE PÉDESTRE

Circuit de 8 km. et 13 km
Tarif : 4 € / Départ 9h de la salle des vignes d'Oule
Casse-croûte et pot de l'amitié à l'arrivée
Renseignements et inscriptions : 06 12 35 01 28

MARS



**Exposition Hervé Roche
du 7 mars au 3 avril**

Galerie 377. Le week-end, de 14h à 18h. Entrée libre.

AVRIL



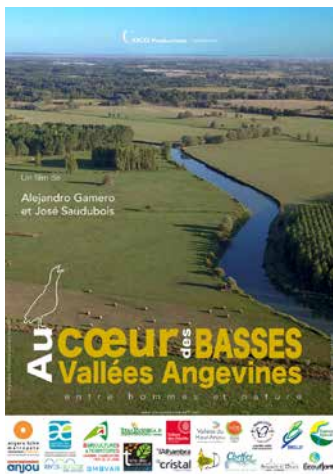
**Manifestation poétique
28 mars à 14h**

RDV à la bibliothèque pour scander de la poésie dans les rues. Mises en voix et autres surprises pour clôturer la résidence poésie de Lou Raoul.



**Rando des Goganes
5 avril à 9h**

RDV à L'engrenage pour une balade de 9km à la rencontre des Goganes dans les Basses Vallées Angevines. Inscription au 06 76 29 73 66 - Tarif : 3 €



**Documentaire «Au cœur des Basses Vallées Angevines»
2 avril à 20h30**

RDV salle Hervé Bazin à Soucelles pour une projection suivie d'un échange. Entrée libre.



**Chasse aux œufs
12 avril de 10h à 12h**

RDV à L'engrenage pour une mémorable chasse aux œufs. Sur inscription au 06 76 29 73 66 - Tarif : 1 € par enfant.



**Exposition photos de
Christophe Bourgeteau
du 18 avril au 10 mai**

Évènement programmé dans le cadre de «Nature en Fête». RDV à L'engrenage. Entrée libre les week-ends de 15h à 18h.



**Broyage de végétaux
25 avril de 9h à 12h**

RDV au hangar à copeaux, Lieu-dit Lande de Fayet à Villevêque. Apportez vos branchages (15cm de diamètre max.) et repartez avec vos copeaux. Gratuit sans inscription.

★ ★ LES PROS DES RIVES ★ ★

Association des artisans et commerçants des Rives du Loir en Anjou

Vous souhaitent

L'embellie
Un temps pour vous...

Coiffure Mixte



lundi 14h - 18h - mardi au vendredi
9h - 13h - samedi 8h - 16h

02 41 32 32 61 - 7 r Vieux Port - 49140 SOUCELLES

Vincent HANOUT-LEVINDRE
Conseiller en immobilier

www.oxelle.fr

VILLEVEQUE

vincent.hanout@oxelle.fr

+33 6 16 41 33 83

RSAC 440 010 197 ANGERS



institut de beauté **Les Soins de Peau**line

Tél. 06 82 29 88 76

5 rue du vieux port
49140 SOUCELLES



Elodie DELEPINE

Decorateur et Agencement d'intérieur

49 - Villeveque
06 03 26 85 99
elodie@delepine.fr
www.delepine.com



Undessens
Votre beauté au naturel

Institut de beauté
et espace bien-être
25 rue du général De Gaulle
49140 Villeveque

vos rendez-vous au 06 64 64 22 75




Apparence
COIFFURE MIXTE



Stéphanie Guillemat
17 place de la mairie
49140 Soucelles

02.41.25.20.66

une très belle année
2020

Commune de stationnement Verrières en Anjou et Villeveque

TAXI

TAXIBERGÈRE
tel: 06 83 66 95 40

Transports: COTRAXI Privé, Professionnel Médical, Hospitalisation, Consultation Convalescence

taxibergere@hotmail.fr
Pellouailles les vignes
Villeveque

EGIO
ELECTRICITE GENERALE INSTALLATEUR CONSEIL

Energie renouvelable
Panneaux solaires photovoltaïques
Plomberie - Sanitaire - Chauffage

Stéphane Leroyer
" Les Valleries "
49140 VILLEVEQUE

Tél/fax : 02 41 43 20 07

Nicolas Plaçais
Autour de vous

06 75 26 06 04
contact@nicolas-placais.com
6 Allée des nœuphars 49140 VILLEVEQUE

www.nicolas-placais.com

Carrefour contact

Votre magasin
SOUCELLES
11 rue du Vieux Port.



TOURENO Philippe

Electricité - Electroménager - Antenne

2 La Croix des Aulnayans | 49140 Soucelles
02.41.18.04.22 | 06.18.04.57.84
tourenp.philippe@orange.fr

Gar-Ô Traiteur

Buffet - Cocktail - Fouace

Chez vous ou dans la salle de votre choix
Mariage - Baptême - Repas de famille - Association

GARFÉAU Tony 19, chemin des Vignes - 49140 Soucelles
06 72 65 88 97 - garreautony.traiteur@gmail.com

Menuiserie
issonnier

Vos menuiseries sur mesure

www.menuiserie-missonnier.fr | Tél. 02 41 76 66 27

Fenêtres PVC - BOIS - ALU | Parquets | Aménagements | Fabrication

VILLEVEQUE

COLIS AU PARTICULIERS

PRESTATIONS POUR ELEVEURS

MAISON FROGIN
BOULANGERIE
DES MARQUISES
19 rue du Vieux Port

Philippe FROGIN
06 10 24 45 05

VENTE DIRECTE